

Histoire de la Nouvelle-Calédonie – WASAPA ART KANAK

Peuplement

Tout commence il y a 5 000 ans environ, des paysans du littoral de la Chine du sud, appelés Austronésiens par les archéologues, commencent à traverser le détroit pour s'installer à Taïwan. Vers 2 000 av. J.-C., des migrations ont lieu de Taïwan vers les Philippines puis vers Célèbes et Timor et de là, les autres îles de l'archipel indonésien. Vers 1 500 av. J.-C., un autre mouvement mène des Philippines à la Nouvelle-Guinée et, au-delà, aux îles du Pacifique. Les Austronésiens sont sans doute les premiers navigateurs de l'histoire de l'humanité. Les plus anciennes traces de peuplement de la Nouvelle-Calédonie retrouvées à ce jour remonteraient à la fin du second millénaire avant J. C., soit il y a environ 3200 à 3300 ans.

Contact avec les Européens

Le 4 septembre 1774, le navigateur britannique James Cook aperçoit la Grande Terre. Cook la baptise «New Caledonia» (Caledonia est l'ancien nom latin de la province correspondant à l'Écosse). Le 5 septembre 1774 ont lieu les premiers contacts entre Cook et son équipage et les Kanak à Balade, sur la côte nord-est de la Grande Terre. James Cook longe ensuite la côte Est et découvre le 23 septembre 1774 l'Île des Pins.

Par la suite, les explorateurs Français s'intéressent à la Nouvelle-Calédonie. Ainsi, il est probable qu'en 1788, l'expédition française conduite par La Pérouse reconnaît la côte Ouest à bord de l'Astrolabe et de La Boussole, juste avant de sombrer dans un naufrage sur le récif de Vanikoro aux Îles Salomon. En 1793, le contre-amiral français Antoine Bruny d'Entrecasteaux, parti en 1791 à la demande de Louis XVI pour retrouver La Pérouse, passe au large de la Nouvelle-Calédonie, reconnaît la Côte Ouest de la Grande Terre et se serait arrêté notamment aux Îles Loyauté. Néanmoins, on attribue la découverte de ces dernières à l'explorateur français Jules Dumont d'Urville en 1827 qui fût le premier à les situer précisément sur une carte.

Ensuite, dès 1793, des baleiniers commencent à s'intéresser à la Nouvelle-Calédonie auprès des côtes de laquelle les baleines à bosse remontent durant l'hiver austral. Plus tard, au début du XIXe siècle, la pêche à l'holothurie, particulièrement appréciée en Asie, commence à se développer. Mais c'est surtout à travers le commerce du bois de santal, dès 1841 et surtout à partir de 1846 et jusqu'en 1853, que des contacts réels vont se nouer entre Européens et Kanak. Au début des années 1850, le commerçant et aventurier britannique James Paddon va s'installer sur l'île Nou dans la rade de l'actuelle Nouméa et fera venir plusieurs membres de sa famille et des connaissances pour s'installer sur l'île.

Premiers Européens installés

À partir de 1841, des missionnaires commencent à venir s'installer. Des protestants anglicans à l'île des Pins et aux Îles Loyauté dès 1841, puis à Touaourou au sud de la Grande Terre en 1842. Si l'implantation aux Loyauté se fait de manière durable (ces îles restant l'un des bastions du protestantisme encore aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie), les 2 autres installations à l'île des Pins et à Touaourou sont chassées dès 1842. En 1864 une expédition militaire aux îles Loyauté est organisée pour mettre fin à l'influence anglaise protestante. Du côté catholique, des frères maristes, s'installent tout d'abord à Balade en 1843, mais là encore les missionnaires sont chassés en 1847 avant de pouvoir revenir, et de façon durable, à partir de 1851. Les frères maristes s'installent aussi, avec succès mais non sans heurts, à l'île des Pins. Les missionnaires amènent avec eux de nouvelles maladies, provoquant des épidémies qui affectent fortement la population autochtone. Dans les premiers temps, les autochtones sont réticents car ils attribuent les éventuelles disettes, épidémies ou guerres claniques qui se déclenchent aux missionnaires.

Les 2 organisations missionnaires, pour assurer leur assise sur l'archipel, en appellent alors aux deux puissances européennes susceptibles de les aider: les protestants au Royaume-Uni et les maristes à la France de Napoléon III. Toutefois, l'appel des missions à la colonisation n'est pas le seul facteur pouvant expliquer la prise de possession. Depuis quelques années, la France et le Royaume-Uni se livrent déjà à une course à la colonisation, dite « guerre des drapeaux ». De plus, la France cherche un endroit au climat plus clément que la Guyane pour installer une colonie pénitentiaire, la Nouvelle-Calédonie semblant alors tout indiquer. D'un autre côté, les colons britanniques d'Australie poussaient leur métropole de tutelle à assurer une maîtrise entièrement anglophone du Pacifique insulaire.

Prise de possession par la France

Les deux pays n'attendent donc que l'élément déclencheur qui pourra justifier une prise de possession, et c'est la France qui obtient la première occasion: en 1850, le massacre à Yenghebane dans le nord de la Grande Terre de plusieurs officiers et hommes d'équipage de la corvette française L'Alcmène, envoyée en mission de reconnaissance pour étudier la possibilité de l'installation d'un bain, fournit un prétexte à Napoléon III. Celui-ci donne alors instruction à plusieurs navires de guerre français de prendre possession de la Nouvelle-Calédonie (à condition que le Royaume-Uni ne l'ait pas déjà fait). La Nouvelle-Calédonie est proclamée colonie française à Balade le 24 septembre 1853 par le contre-amiral Febvrier Despointes, rattachée aux Établissements français du Pacifique qui comprennent déjà Tahiti. Le 29 septembre il négocie l'annexion de l'île des Pins avec le grand chef Vendégou.

Le 25 juin 1854, les militaires français fondent au sud-ouest de la Grande Terre Port-de-France pour servir de chef-lieu à la colonie, simple garnison qui deviendra rapidement une petite ville et prendra le nom de Nouméa le 2 juin 1866.

Colons pénaux ou libres ?

En 1860, la Nouvelle-Calédonie devient une colonie à part entière (séparée de Tahiti) et son premier gouverneur, le contre-amiral Guillain, est chargé d'organiser la mise en place du bagne et donc de trouver des terres (non seulement pour garder les bagnards purgeant leur peine, mais aussi pour les terres confiées aux libérés qui ont l'obligation toutefois de doubler leur peine dans la colonie tout en étant «libre», le but final étant de les pousser à s'installer définitivement). Il va le faire en créant un statut de l'indigénat, créant des réserves pour les Mélanésiens dont les terres sont organisées en «tribus» ou «chefferies» déjà existantes et en créant des «grandes chefferies» ou «districts». Le premier convoi pénitentiaire arrive en 1864 (transportés ou délinquants et criminels de droit commun, et relégués ou auteurs de délits ou petits crimes récidivistes).

Les «transportés» arrivent entre 1864 et 1897. Après la Commune de Paris, la Nouvelle-Calédonie, sert de lieu de déportation pour de très nombreux anciens communards condamnés par les conseils de guerre mis en place par le gouvernement Thiers. Ces condamnés politiques sont appelés les «déportés» ou les «communards». Parmi eux : Henri Rochefort qui réussira à s'échapper et Louise Michel. À ceux-là s'ajoutent les Kabyles ayant participé à la révolte du cheik El Mokranien en Algérie en 1871 également. L'administration pénitentiaire devient rapidement assez riche et assez puissante, possédant notamment une grande partie du foncier (outre les pénitenciers île Nou et Ducos à Nouméa, de Prony dans le sud ou de l'île des Pins, cette administration possède aussi des villages entiers alloués aux anciens forçats doublant leur peine : Dumbéa, La Foa, Bourail, Pouembout, essentiellement). Mais en parallèle se développe également une colonisation libre d'abord totalement désorganisée, ces «pionniers» venus de France (et notamment d'Alsace ou de Lorraine) à quoi s'ajoutent des déçus de la «ruée vers l'or» australienne et quelques autres familles poussées à partir de leurs foyers pour fuir l'absence de terre, la misère ou les conditions sociales, économiques ou politiques pour tenter leur chance dans les colonies. Ceux-ci sont surtout éleveurs dans de grandes propriétés sur la côte ouest de la Grande Terre dans les environs directs de Nouméa ou encore à Païta, Boulouparis, Moindou et Koné, entre autres. La découverte de la garnierite, minerai de nickel, par Jules Garnier en 1866 et le début de l'exploitation de ce matériau attire également des commerçants et provoque une certaine fièvre financière pendant quelques années (assez vite freinée par plusieurs faillites, dont la plus retentissante est celle de la banque Marchand en 1878). La première colonisation véritablement structurée est celle de Réunionnais que l'administration coloniale fait venir en Nouvelle-Calédonie pour y développer l'exploitation de la canne à sucre (sans réel succès).

Le 22 juillet 1884 Le Boucher directeur de l'Intérieur en Nouvelle-Calédonie est nommé gouverneur. Il est le premier Gouverneur civil.

En 1895, le nouveau gouverneur, Paul Feillet, met fin à la colonisation pénale et, par d'importantes campagnes en métropole, il fait venir la première vague de colonisation libre organisée dans l'espoir de cultiver le café. Là encore c'est un semi-échec, les difficiles conditions de vie (les familles, une fois arrivées, étant généralement totalement livrées à elles-mêmes) et l'éloignement de toute civilisation (l'approvisionnement se faisant occasionnellement par un bateau, le «tour de côte», longeant le littoral calédonien). Les colons européens reçoivent des terres pour produire du café tandis que l'immigration asiatique est encouragée pour l'exploitation minière qui débute en 1910. Une dernière vague de colonisation aura lieu dans les années 1920, celles des colons dits «nordistes» car venant du Nord de la France, cette fois sur la base de la culture du coton. C'est un échec total.

Politique foncière et indigène

La Nouvelle-Calédonie est, avec l'Algérie, la seule colonie de peuplement française. Des Métropolitains mais aussi des ressortissants d'autres pays d'Europe (des Allemands fuyant l'autorité prussienne, des Italiens ou Irlandais dans le cadre des diaspora connues alors par ces deux peuples, des Britanniques ayant transité par l'Australie) y sont venus nombreux, par vagues successives collectives ou individuelles, au point d'égaliser pratiquement le nombre des autochtones (on appelle «Caldoches» les descendants d'Européens nés sur le territoire, alors que les immigrants sont dénommés «Zoreilles»).

Cette immigration importante implique la nécessité pour l'Administration coloniale de trouver aux arrivants des terres. Après la prise de possession de l'archipel, l'État se proclame, par deux déclarations de 1855 et 1862, propriétaire de toutes les terres. L'arrêté du 22 janvier 1868 laisse une partie de ces terres aux Kanak : la propriété «incommutable, insaisissable et inaliénable» de ces domaines est reconnue aux tribus (les Kanak ne peuvent ni les vendre, ni en acheter, mais sont aussi théoriquement protégées contre toutes violations de terres) mais la délimitation est faite de telle manière que certaines terres initialement concédées sont finalement retirées aux Kanak au profit des colons, tandis que du bétail de ces derniers s'introduit régulièrement sur les terres coutumières et abîme les champs d'ignames et de taros. Plus tard, le code de l'indigénat, mis en place par les décrets de 1874 et 1881, est appliqué totalement en Nouvelle-Calédonie en 1887. Il fait des Kanak des «sujets de la France», ne jouissant d'aucun droit civil mais uniquement de leur droit personnel conféré par la religion et la coutume. Ils payent alors un impôt de capitation, sont soumis aux réquisitions de main d'œuvre au profit des autorités ou des colons, le gouverneur nomme les chefs de tribu et les grands-chefs et délimitent leurs pouvoirs, la pratique de la sorcellerie ainsi que le port d'arme ou le fait de circuler nus sont interdits. Au final, le code de l'indigénat aboutit ni plus ni moins à une politique de cantonnement menée à partir de 1897 par le gouvernement français, visant à rassembler tous les Kanak dans les réserves en leur allouant une superficie moyenne de 3 hectares par habitant et remettant donc totalement en cause le découpage de 1868. Et ce domaine est régulièrement rogné par les autorités afin d'y installer des colons : ces «réserves» passent ainsi de 320 000 à 124

000 hectares de 1898 à 1902, à l'instigation du gouverneur Paul Feillet. Seules les Îles Loyauté sont des réserves Kanak intégrales.

Frappée par les maladies, l'alcoolisme, la sous-nutrition, les guerres entre clans kanak ou les répressions d'insurrections (notamment de celle du grand-chef Ataï de 1878 ou celle du Nord de 1917), la population kanak, estimée entre 40 000 et 80 000 personnes en 1774 (et aux environs de 50 000 en 1853), n'en compte plus que 29 206 en 1901 et 27 100 à son seuil le plus bas en 1921.

Histoire tourmentée

Face à l'organisation de cette colonie de peuplement, les Kanak réagissent souvent violemment : si les soulèvements sont ponctuels, très faibles et aisément réprimés entre 1853 et 1878, la grande insurrection de 1878 du grand-chef Ataï provoque la mort de nombreux colons à Païta, La Foa et Boulouparis et l'administration coloniale ne réussit à y mettre un terme que grâce à l'aide de tribus Kanak rivales de celle d'Ataï qui est ainsi capturé et décapité par d'autres kanak (et dont la tête est conservée à Paris dans un bocal). D'autres révoltes d'importance ont eu lieu en 1913 mais surtout en 1917 dans le nord sous la direction du chef Noël Doui, lui aussi décapité par des Kanak.

En 1931, un groupe de Kanak est exposé dans une cage, à l'occasion de l'exposition coloniale de Paris.

Seconde Guerre mondiale

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Nouvelle-Calédonie se rallie à la France libre en 1940 et devient une base pour les Etatsuniens engagés dans la campagne du Pacifique. Le 12 mars 1942, plusieurs dizaines de milliers d'hommes arrivent en Nouvelle-Calédonie : c'est un bouleversement pour un si petit territoire. Des aérodromes sont aménagés, des centres hospitaliers sont installés à l'Anse-Vata, à la Conception, à la Dumbéa, au nord de Bourail, sur la côte est et dans l'extrême nord. Cette présence amène en Nouvelle-Calédonie certains symboles du mode de vie à l'américaine : le dancing, le Coca-Cola, le chewing-gum, les «snacks», etc. Certains quartiers de Nouméa portent encore les noms des zones militaires étatsuniennes : Motor Pool, Receiving, etc. En quelques mois les Etatsuniens dotent la Nouvelle-Calédonie de plus d'infrastructures (dont certaines durent encore aujourd'hui) que ne l'a fait la France en un siècle de colonisation.

Histoire contemporaine : le statut particulier de la Nouvelle-Calédonie

Maintien dans le giron de la République

La Seconde Guerre mondiale marque le début du processus de décolonisation. Le code de l'Indigénat est finalement aboli successivement le 7 mars 1944, la loi Lamine Guèye du 7 avril 1946 (nationalité française pleine et entière à tous les Français, indigènes compris) et le statut du 20 septembre 1947 (égalité politique et accès égal aux institutions). Les Kanak obtiennent alors la liberté de circulation, de propriété, et leurs droits civils. Les Kanak accèdent donc théoriquement au droit de vote en 1946, mais celui-ci ne sera que progressivement appliqué et reconnu du fait d'un débat local sur la possibilité de créer un double collège électoral : seulement 267 membres de l'élite mélanésienne (chefs coutumiers, anciens combattants ou religieux tels que curés, diacres ou pasteurs) obtiennent effectivement le droit de voter en 1946, puis la loi du 23 mai 1951 élargissant le collège électoral indigènes dans les territoires d'outre-mer permet à 60 % des Mélanésiens en âge de voter d'y accéder et enfin le suffrage universel est pleinement mis en place par le décret du 22 juillet 1957.

La Nouvelle-Calédonie est alors un territoire d'Outre Mer que les lois de 1957 amènent vers plus d'autonomie. Mais alors qu'un mouvement de décolonisation s'amorce dans les autres colonies françaises au début des années 1960, le processus connaît pour la Nouvelle-Calédonie et les autres territoires français du Pacifique un brutal coup d'arrêt revenant sur l'essentiel des lois cadres : en 1963 le Conseil de Gouvernement est placé sous l'autorité du Gouverneur et en 1968, la loi Billotte retire à l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie l'essentiel de ses pouvoirs, entre autres sur le nickel.

De plus, le retour à une forte croissance de la population Kanak à partir de 1945 (et tout particulièrement à compter des années 1960) pousse les autorités françaises à encourager l'émigration vers l'île, notamment en provenance des îles de Wallis-et-Futuna. Cette immigration est facilitée par le boum du nickel qui offre aux arrivants une perspective économique souriante. Entre 1969 et 1976, la population de l'île s'accroît de plus de 20 % avec près de 20 000 nouveaux immigrants. Si les Kanak sont toujours plus nombreux que les Européens (environ 55 000 Mélanésiens contre 50 000 « blancs » en 1976), ils ne sont toutefois pas majoritaires, en raison de la présence d'autres communautés allogènes (26 000) : Asiatiques, Polynésiens, dont tout particulièrement des Wallisiens.

Naissance de la revendication indépendantiste

Suite aux événements et aux phénomènes idéologiques et sociaux liés à mai 1968, à la «centralisation gaulliste», l'absence de redistribution de terres en faveur des clans coutumiers (celle-ci ne commence à être organisée qu'à partir de 1978) ou encore à la succession des indépendances dans la région Pacifique (Samoa occidentales en 1962, Nauru en 1968, Fidji et Tonga en 1970, Papouasie-Nouvelle-Guinée en 1975, les îles Salomon et Tuvalu en 1978, Kiribati en 1979, Vanuatu en 1980), plusieurs groupements de Kanak commencent à revendiquer l'indépendance, notamment les Foulards Rouges et le Groupe 1878, qui se structurent politiquement en fondant tout d'abord un Comité de coordination pour l'indépendance rallié bientôt par l'Union multiraciale de Nouvelle-

Calédonie, mouvement formé par des dissidents kanak de l'Union calédonienne et ralliés à l'idée d'indépendance. Les deux groupes, Foulards Rouges et Groupe 1878, s'unissent au congrès de Temala en décembre 1975 au sein du Parti de libération kanak Palika.

Dans le même temps, les travaux de certains anthropologues professionnels ou amateurs européens (Maurice Leenhardt, Maurice Lenormand, Alban Bensa notamment) tendent à démontrer l'existence d'une culture kanak relativement homogène présentant des points communs entre les traditions développées par les différents clans de la Grande Terre ou des Îles Loyauté. Ils poussent certains intellectuels et hommes politiques kanak, dont surtout Jean-Marie Tjibaou, à développer le thème de l'«identité kanak» et à fonder la revendication de l'indépendance sur une base culturelle et de la renaissance d'une fierté d'être mélanésien. C'est notamment l'enjeu de l'organisation en 1975 par Tjibaou du festival des arts mélanésiens Mélanésia 2000. Et c'est sous l'impulsion de Jean-Marie Tjibaou et d'autres membres de la jeune garde de l'Union calédonienne (notamment Pierre Declercq, Éloi Machoro, François Burck) que ce parti opte officiellement pour l'indépendance à son tour au congrès de Bourail en 1977 et forme avec le Palika et d'autres mouvements souverainistes le Front indépendantiste (FI) en 1979. D'un autre côté, les opposants à l'indépendance se fédèrent au sein du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) fondé par Jacques Lafleur en 1977 (sous le nom initial de Rassemblement pour la Calédonie, le nom de RPCR n'étant pris qu'en 1978 que lors de son ralliement au RPR de Jacques Chirac).

Les Évènements des années 1980

Avec l'élection de François Mitterrand en 1981, le Front Indépendantiste se rapproche du Parti socialiste français et les attentes indépendantistes se font plus pressantes, comme en témoignent les négociations de Nainville-les-Roches en 1983 lors desquelles le FI demande l'organisation d'un référendum d'autodétermination auquel ne participerait que les Kanak.

En 1984, mécontent du nouveau statut préparé par le secrétaire d'État à l'Outre-mer socialiste Georges Lemoine et de l'évolution de certains dossiers sensibles (notamment sur le plan foncier), le Front de libération national kanak socialiste (FLNKS), qui remplace le Front indépendantiste, décide de boycotter les élections territoriales, dresse des barrages sur les routes, met en place un «Gouvernement provisoire de Kanaky» présidé par Jean-Marie Tjibaou avec pour but de préparer l'«Indépendance kanak socialiste» (IKS) et chasse des éleveurs Caldoches de leurs exploitations (tout particulièrement sur la côte est, à Thio notamment). C'est le point de départ de 4 années de conflits politiques et ethniques appelées les «Évènements» (1984-1988). La mort du secrétaire général de l'Union calédonienne, et chef de l'aile radicale de ce parti, Éloi Machoro, le 12 janvier 1985, envenime la situation, les affrontements entre opposants et partisans de l'indépendance dégénérant bientôt en une véritable guerre civile, le gouvernement central décidant d'instaurer l'état d'urgence et le couvre-feu de janvier à juin 1985.

Des radicaux des 2 camps forment alors des milices qui s'affrontent violemment, et les gouvernements successifs échouent à rétablir le calme, des familles de «broussards» sont attaquées et de violentes émeutes éclatent à Nouméa contre les possessions de certains leaders indépendantistes comme l'ancien député Maurice Lenormand en réaction à la mort d'un jeune Calédonien d'origine européenne de 17 ans, Yves Tual. La violence culmine en 1988 avec la prise d'otages d'Ouvéa : des indépendantistes radicaux prennent en otage des gendarmes sur l'île d'Ouvéa. Le 5 mai 1988, à quelques heures du second tour de l'élection présidentielle entre François Mitterrand et son premier ministre, Jacques Chirac, l'assaut par le GIGN, l'EPIGN, le 11e Choc et le commando Hubert de la grotte de Gossanah où les gendarmes étaient retenus en otage, baptisé «Opération Victor», se solde par la mort de 19 indépendantistes kanak et de 2 militaires français.

Accords de Matignon et de Nouméa

Cet épisode pousse les 2 camps et leurs leaders à négocier sous la médiation du Premier ministre Michel Rocard, aboutissant à la signature des Accords de Matignon le 26 juin 1988 prévoyant la mise en place d'un statut transitoire de 10 ans devant se solder sur un référendum d'autodétermination pour que les Calédoniens se prononcent pour ou contre l'indépendance.

Le 4 mai 1989, sur l'île d'Ouvéa, le président du FLNKS (indépendantiste), Jean-Marie Tjibaou, et son secrétaire-général, Yeiwéné Yeiwéné, sont assassinés. Leur meurtrier, Djubelly Wéa, un ancien pasteur et ancien militant du PALIKA, reprochait aux deux hommes d'avoir signé en juin 1988 les accords de Matignon avec l'État et leurs adversaires anti-indépendantistes du RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République).

À l'approche de ce référendum, alors qu'il ne faisait aucun doute, aux vues des résultats des provinciales successives, que le «Non» à l'indépendance l'emporterait et pour préserver une paix locale encore fragile, Jacques Lafleur ainsi que le RPCR et les indépendantistes ont décidé de négocier de nouveaux accords avec l'État. L'Accord de Nouméa du 5 mai 1998 prévoit alors la mise en place d'une autonomie forte (avec des transferts progressifs de compétence, seuls les pouvoirs régaliens que sont la sécurité, la justice, le droit général, la monnaie, la politique étrangère), la construction d'un destin commun, la mise en place d'une citoyenneté calédonienne (ouverte aux Français domiciliés en Nouvelle-Calédonie depuis novembre 1998 et à leurs descendants). Cette disposition crée la notion de citoyen héréditaire pour les référendums d'auto-détermination entre 2014 et 2018, les élections provinciales, la défense de la culture kanak.